

Regard Béthemontois



. 1

L'Editorial

Mairie de Béthemont-la-Forêt

Rue de Montubois

Tel: 01 34 69 27 01 Fax: 01 34 08 07 25

mairie.bethemont-laforet@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Page 3 L'EDITORIAL

Pages 4 & 5 VIE LOCALE

- Horaires Mairie
- Vous avez seize ans, C'est l'âge du recensement
- Inscription sur les listes électorales
- Elections Régionales
- Mission Locale

Pages 6 & 7 AGENDA

- Commémoration de l'armistice
- Cyclo-cross
- Calendrier des collectes des déchets
- Calendrier des jours de chasse
- Le Noël des aînés
- Animations de Noël
- L'Harmonie de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

Page 8 & 9 LA BIBLIOTHEQUE

Pages 10 & 12 INFORMATION SUR LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

Pages 13 LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Pages 14 INFO TRAVAUX

Pages 15 LE SEDIF

Pages 16 & 17 VIE SCOLAIRE

 Une rentrée scolaire placée sous le signe de la nouveauté

Pages 18 & 19 Béthemont en fête

Pages 20 & 23 ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

- Ronald's smail quintet
- Fête de la musique
- Exposition de peintures
- Balade découverte du verger des Perruches
- Feu de la Saint Jean
- Journée en Baie de Somme

Photographie de la couverture : Béthemont en Fête Photo Anne Petit

Rédaction, photos et impression réalisées par l'Equipe Municipale



Chères Béthemontoises, Chers Béthemontois.

La rentrée des classes s'est déroulée le 1^{er} septembre avec un effectif de 43 élèves dont 10 nouveaux enfants dont 8 en petite section de maternelle. L'arrivée de ces élèves devra, je le souhaite pérenniser nos trois classes.

La réforme des rythmes scolaires mise en place en septembre 2014, a du être revue afin d'améliorer le fonctionnement de ce dispositif.

Le partenariat étroit entre l'équipe éducative, le personnel municipal et syndical, les élus et les parents d'élèves mené depuis de nombreuses années, permet à nos jeunes enfants de bénéficier d'un enseignement et d'activités périscolaires de qualité.

Je tiens au travers de ces quelques mots remercier les enseignantes ainsi que l'ensemble du personnel, qui accueillent nos enfants, pour le travail de qualité accompli chaque jour.

Le samedi 19 septembre à l'appel de l'association des Maires de France, l'ensemble des élus du département s'est mobilisé suite à la baisse massive et sans précédent des dotations de l'Etat mettant en péril nos petites communes et le service de proximité que nous pouvons vous apporter. Je tiens à remercier les personnes qui nous ont apporté leur soutien.

Enfin, je terminerai mon propos en abordant le dossier de l'assainissement. En effet, nos communes réalisent une étude pour déterminer quel mode de traitement de nos eaux usées est le plus pertinent pour nos deux villages; Choix entre une solution locale en créant une station de traitement des eaux usées, ou en nous raccordant sur la station d'épuration d'Auvers-sur Oise.

Le choix devrait se faire avant la fin de cette année, je reviendrai en détail sur ce dossier dans le prochain Regard Béthemontois.

Avec tout mon dévouement,

Didier DAGONET Maire de Béthemont-la-Forêt

VIE LOCALE



Horaires Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi:

09 h 30 à 12 h 00

Jeudi :

09 h 30 à 12 h 00

Vendredi:

16h00 à 18h00

Samedi:

09 h 30 à 12 h 00

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendezvous tous les samedis matins de 09 heures à 12 heures.

Monsieur le Maire est disponible les mardis après midi, les jeudis et samedis matins sur rendez-vous.

Elections Régionales



Les dimanches 6 et 13 décembres 2015 nous élirons les conseillers régionaux dans les 13 nouvelles régions.

Pour notre région l'Ile-de-France, son périmètre n'a pas changé, aussi, ce sont 209 sièges à pourvoir, dont 23 conseillers régionaux pour notre département du Val d'Oise.

Notre bureau de vote situé en Mairie sera ouvert de 8h00 à 20h00.

Vous avez seize ans, c'est l'âge du recensement

Tous les jeunes Français, garçons ou filles nés en octobre, novembre et décembre 1999, doivent se faire recenser à la Mairie le mois d'anniversaire de leurs 16 ans. Cette démarche obligatoire

facilite

l'inscription sur les listes électorales mais permet surtout d'effectuer sa journée d'appel et de préparation à la défense exigée



lors des concours ou examens d'Etat (baccalauréat, permis de conduire...). Pour vous faire recenser, présentez-vous à la Mairie, muni d'une pièce d'identité, un justificatif de domicile et du livret de famille de vos parents.

Inscription sur les listes électorales

Si vous ne figurez pas encore sur les listes électorales, si vous venez d'emménager et si vous souhaitez voter à Béthemont-la-Forêt, nous vous invitons à vous inscrire dès à présent et ce, avant le 31 décembre 2015.

Comment s'inscrire?:

En venant directement à la Mairie (aux horaires d'ouverture).

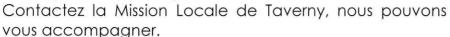
Pour cela présentez-vous avec :

- une pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité en cours de validité)
- un justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nom.

VIE LOCALE

Mission locale de Taverny

Vous avez entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire et vous recherchez une solution d'emploi ou de formation, vous avez des questions sur votre santé, des interrogations sur le logement....

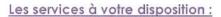




Être accompagné pourquoi?

Cela va vous permettre d'obtenir des réponses à vos questions et vos préoccupations. Votre conseiller pourra notamment :

- Prendre le temps de vous écouter en toute confidentialité,
- Faire avec vous le bilan de votre situation et de vos demandes, de vos possibilités, de vos difficultés,
- ✓ Vous proposer des solutions adaptées,
- ✓ Vous accompagner dans vos démarches: les contacts à prendre, les étapes à franchir, les informations utiles, les services de la Mission Locale à votre disposition, les partenaires pouvant intervenir dans votre parcours,...
- ✓ Solliciter si besoin des aides financières.





- ✓ Un espace emploi (mise à disposition d'outils : poste informatique, téléphone, fax, photocopieur, connexion internet,...)
- ✓ Des ateliers thématiques: emploi (aide à la rédaction du CV, de la lettre de motivation, simulation d'entretien professionnel,...), alternance (recherche d'employeur ou de CFA), orientation (aide à l'élaboration d'un parcours professionnel, borne interactive des métiers, catalogue de formation et fichier métier) et logement.
- ✓ Un espace de conseil sur le logement (écoute, accompagnement vers des solutions d'hébergement et de logement et information sur les droits et devoirs).
- ✓ Un espace d'écoute santé (accompagnement dans vos démarches, aide à la mise à jour de vos droits à la sécurité sociale, l'aide pour vos démarches de soin).

Comment nous contacter?

Par téléphone au 01 34 18 99 00 ou par une visite au 2, place de la Gare à Taverny.

Réunion d'information

Les élus de Béthemont-la-Forêt et la Mission Locale de Tarveny proposent, aux jeunes de notre commune de les rencontrer le samedi 7 novembre de 10h00 à 12h00 en Mairie.

AGENDA

Commémoration de l'armistice



BETHEMONT-LA-FORET



Exposition sur la Grande Guerre

du 11 novembre au 14 novembr salle du Conseil Municipal

Ouverte au public, le Jeudí 12 de 09 h 30 à 12 h 00, le vendredi 13 de 16 h 00 à 18 h 00 le samedi 14 de 09 h 30 à 12 h 00 et le lundi 16 de 9h30 à 12h00

Cyclo-cross





Calendrier des collectes des déchets

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES
La collecte aura lieu tous les mardis.

COLLECTE SELECTIVE

Les déchets concernés sont : les bouteilles plastiques, les boîtes métalliques, les briques alimentaires, cartons, cartonnettes, les journaux, les magazines. Ces déchets doivent être secs et propres.

La collecte aura lieu tous les jeudis.

COLLECTE DU VERRE

Les bouteilles en verre, bocaux et flacons sans bouchon, couvercle et capsule.

La collecte aura lieu les mardis 3 novembre et 1^{er} décembre 2015.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les objets doivent toujours être sortis la veille du jour de ramassage au plus tôt à partir de 19h00 et ne devront comporter ni gravats, ni déchets ménagers spéciaux, ni pneumatiques, ni végétaux, ni peintures, ni solvants.

La collecte aura lieu les vendredis 20 novembre et 18 décembre 2015.

DECHETTERIES DU SYNDICAT

Les déchetteries de :

- Viarmes vous accueille:

Du 1er novembre 2015 au 28 février 2016 tous les jours sauf le mardi et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h, les samedis de 9h à 17h, les dimanches de 9h à 12h30.

- Champagne-sur-Oise vous accueille:

Du 1er novembre 2015 au 28 février 2016 tous les jours sauf le jeudi et les jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h, les samedis de 9h à 17h et les dimanches de 9h à 12h30.



Calendrier des jours de chasse 2015-2016 en forêt de Montmorency

PRUDENCE, action de chasse du 12 novembre 2015 au 11 février 2016

NOVEMBRE 2015 DECEMBRE 2015 Les jeudis 12 - 19 - 26 Les jeudis 3- 10 - 17

JANVIER 2016

Les jeudis 7 - 14 - 21 - 28

FEVRIER 2016

Les jeudis 4 - 11



Promeneurs, cavaliers, cyclistes ..., vous devez être attentifs à la signalétique mise en place. Par arrêté préfectoral, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées.

Par ailleurs, en fonction de la localisation des chasses, certaines routes départementales pourront être fermées à la circulation de façon ponctuelle.

Se tenir informé avant une sortie en forêt

Le calendrier des jours chassés dans toutes les forêts domaniales est disponible sur www.onf.fr.

Des affiches seront apposées sur les panneaux d'information en forêt.

Des panneaux « chasse en cours » sont disposés le jour de chasse autour du secteur chassé.

Le Noël des aînés

Les membres du Centre Communal d'Action Social et le Conseil Municipal seront heureux d'accueillir en Mairie, à l'occasion de la réception de fin d'année nos aînés le **samedi 19 décembre 2015 à partir de 11h00.**

Animations de Noël

Le Père Noël donne rendez-vous aux petits et grands le samedi 5 décembre 2015 à partir de 17h30 pour participer aux animations de Noël.

A cette occasion, les enfants pourront rencontrer le Père Noël et déposer leur lettre.



L'Harmonie de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

L'harmonie vous propose un voyage musical à travers les siècles le dimanche 8 novembre 2015 à 15h30 à l'Église de Villiers-Adam.



Bibliothèque municipale

La bibliothèque vous accueille de 10h à 12 h ,tous les samedis sauf pendant les vacances scolaires.

L'emprunt de livres est gratuit.

Quelques chiffres

Chaque année, une quarantaine de livres adulte et jeunesse sont achetés.

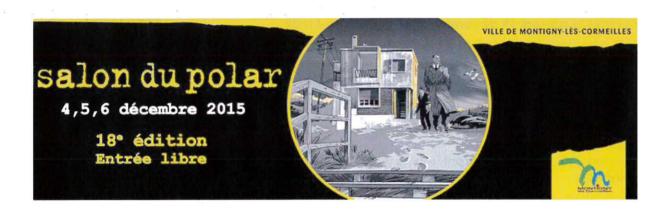
Depuis le début de l'année, 13 adultes fréquentent notre bibliothèque.

Lors du premier café chocolat lecteurs, 10 personnes ont répondu à l'invitation, lecteurs assidus ou pas, c'était avant tout un moment convivial et de rencontre.

Les enfants quant à eux ,viennent une fois par semaine en petit groupe avec Madame Le Corre,bénévole que nous tenons à remercier.

Votre bibliothèque sera fermée :

→ Les samedis 19,26 décembre et 2 janvier 2016.



Depuis 18 ans , la ville de Montigny Les Cormeilles organise le Salon du Polar.

Vous pouvez rencontrer de nombreux auteurs qui vous dédicaseront vos livres.

Les bénévoles vous proposent cette sortie le dimanche 6 décembre.

Le départ aura lieu à 10h00 devant la Mairie.

Si vous êtes interressé par ce salon, confirmez votre présence au plus tard le 5 décembre 12h00 au secrètariat de la Mairie.

Bibliothèque municipale

2 ème café-chocolat Lecteurs à partir de 10h le 15 novembre 2015



Venez découvrir les nouveautés



Photos du 1er café- chocolat lecteurs Le 6 juin 2015

Bonne lecture

Les Bénévoles

INFORMATION SUR LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 mai 2015

8 élus étaient présents, 3 absents.

1. Convention avec le représentant de l'État pour procéder à la transmission dématérialisée des actes soumis au contrôle de légalité :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve la Convention avec le représentant de l'État pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de léaalité,

Autorise le Maire à signer la convention ci-annexée et tous les actes afférents.

2. Avis du Conseil Municipal sur l'intégration de la commune de Saint-Germain-en Laye au Centre de Gestion Convention avec le représentant de l'État pour procéder à la transmission dématérialisée des actes soumis au contrôle de légalité :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Décide d'approuver le projet d'adhésion de la commune de Saint-Germain-en-Laye au sein du Centre de Gestion de la Grande Couronne de la région lle de France,

3. Schéma Directeur d'Accessibilité-Agenda d'Accessibilité Programmée (SDA-ADAP) par le STIF:

Sur le rapport de Monsieur Gérard Wagentrutz, précisant que la loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances a fixé comme objectif que l'ensemble des arrêts de bus soit rendu accessible aux personnes à mobilité réduite, à l'échéance de 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Décide pour chacun des points d'arrêts des lignes prioritaires relevant de sa compétence d'assurer le maintien de l'accessibilité,

Décide de lancer une mission de maitrise d'œuvre pour réaliser les aménagements nécessaires à la mise en accessibilité des points concernés,

Autorise le Maire à solliciter, l'aide du STIF pour le financement des travaux correspondants.

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 juin 2015

9 élus étaient présents, 2 absents.

1. Actualisation des tarifs de la fête communale 2015 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité Approuve les tarifs de la fête communale 2015,

2. Actualisation des tarifs de la restauration scolaire à compter du 1er septembre 2015 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve le prix des repas enfants à 5.20 € et celui des repas adultes à 3.40€ pour l'année scolaire 2015-2016,

3. Actualisation des tarifs de reproduction des documents administratifs 2015:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Reconduit les tarifs 2014 relatifs à la transmission de copie de documents administratifs,

4. Actualisation des tarifs de concessions funéraires :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité Reconduit les tarifs 2014 pour les concessions funéraires,

INFORMATION SUR LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>5. Retrait et ajout de communes adhérentes au sein du syndicat intercommunal d'assainissement autonome de</u> Marines :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve l'adhésion de la commune de Genainville au syndicat intercommunal d'assainissement autonome,

Approuve le retrait des communes de l'Abbeville et de Vallangoujard du syndicat intercommunal d'assainissement autonome.

6. Modification du périmètre de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Émet un avis défavorable à l'intégration des communes de Mériel et Méry-sur-oise au périmètre de la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts,

Émet un avis défavorable pour la représentativité à 41 sièges au sein du Conseil Communautaire,

7. Convention pour la constitution d'un verger avec l'Association des Croqueurs de Pommes d'Ile de France :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve la Convention avec l'Association des Croqueurs de Pommes d'Ile-de-France pour la constitution d'un verger,

Autorise le Maire à signer la convention ci-annexée et tous les actes afférents.

8. Nomination d'un nouveau délégué au sein du SIRES :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve la nomination des délégués du Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Béthemont-la-Forêt Chauvry comme telle :

- Délégués titulaires : Mesdames Chantal Delamour, Isabelle Oger, Malvina Boquet et Monsieur Gérard Wagentrutz,
- Délégués suppléants : Madame Maria Marques Fernandes et Monsieur Michel Monteiro,

9. Proposition d'une motion pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité Approuve la motion de l'Association des Maires de France,

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 septembre 2015

9 élus étaient présents, 2 absents.

1.Délibération sur les tarifs de la fête communale 2015 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité Approuve les tarifs de la fête communale 2015,

2. Subvention exceptionnelle versée aux coopératives des écoles de Béthemont-la-Forêt et Chauvry :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve le versement d'une subvention exceptionnelle aux coopératives des écoles de Béthemont-la-Forêt et Chauvry, proportionnellement au nombre d'enfants scolarisés,

Dit que la subvention est répartie comme telle : Chauvry 324,96 €, Béthemont-la-Forêt 893,64 €,

INFORMATION SUR LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

3. Redevance pour l'occupation du domaine public, par les canalisations de gaz au titre de l'année 2015 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Adopte les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz,

Autorise le Maire à procéder au recouvrement de la redevance au titre de l'année 2015 et à signer tous les actes afferents.

4. Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes coordonné par le SIGEF pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve l'acte constitutif du groupement de commande pour l'achat de gaz naturel,

Autorise le Maire à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération,

<u>5. Renouvellement de l'adhésion relative au groupement de commande pour la reliure des actes administratifs</u> et d'état civil instauré par le Centre de Gestion :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve l'adhésion au groupement de commande en termes de simplification administrative et d'économie financière,

Autorise le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

<u>6. Renouvellement de la convention avec la SAFER, relative à la veille et l'intervention foncière sur les espaces</u> agricoles et naturels :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve la convention annexée,

Autorise le Maire à signer la convention et tous les actes afférents pour sa mise en oeuvre,

7. Rapport d'activités 2014 du Syndicat des Eaux d'Ile de France :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Prend acte du rapport d'activité 2014 du SEDIF et du rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable,

8. Rapport d'activités 2014 du Syndicat Tri Or :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Prend acte du rapport annuel 2014 présenté par le Syndicat Tri Or,

9. Rapport d'activités 2014 de la Mission Locale de Taverny :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Prend acte du rapport annuel 2014 présenté par la Mission Locale de Taverny,

10. Rapport d'activités 2014 du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité d'Ile de France :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Prend acte du rapport annuel 2014 présenté par le SIGEIF,

11. Donations:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Prend acte des donations suivantes : de Monsieur Gilles Lamarre, une aquarelle représentant le village de Béthemont-la-Forêt, de Monsieur Gérard Wagentrutz, deux statuts (une vierge et un Saint Joseph) et un tableau de la Sainte famille et l'ange, de Madame Bernadette Schweitzer un moulage religieux « L'organistrum »

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



(Béthemont-la-Forêt, Chauvry, l'Isle-Adam, Nerville-la-Forêt, Parmain, Presles, Villiers-Adam)

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 26 juin 2015

1) Compte Administratif 2014

La section de fonctionnement comporte un excédent de 248 274,82 €. La section d'investissement présente un déficit de 82 798,75 €. Le résultat global de l'exercice se solde donc par un excédent de 165 476,07 €.

Le compte administratif est adopté à la majorité sous la présidence de M. Wagentrutz.

2) Compte de Gestion 2014

Le compte de gestion, établi par le Trésor Public se révèle conforme au compte administratif de la Communauté de Communes. Sans observation ni question, le compte de gestion est voté à l'unanimité.

3) Affectation des résultats de 2014 au budget 2015

Le Conseil Communautaire approuve l'affectation d'une partie des résultats de la section de fonctionnement de 2014 à la section d'investissement de l'exercice 2015 pour un montant de 114 913,03 €, le solde soit 133 361,76 € est reversé en recette de fonctionnement pour l'exercice 2015

4) Décision Modificative n°1

La décision modificative n°1 apportée au budget, pour un montant total de 454 393,03 € est équilibrée en dépenses et en recettes, en section d'investissement, dépenses et recettes pour un montant de 323 403,03 €, en section de fonctionnement, dépenses et recettes pour un montant de 130 990,00 €. La décision modificative n°1 est adoptée à l'unanimité.

5) Vote modification des taux d'imposition 2015

Taxe d'Habitation: 1,16%, Taxe sur le Foncier Bâti 0,898%, Taxe sur le Foncier Non Bâti 3,80 %, Contribution Foncière des entreprises: 1,26 %.

La délibération est adoptée à la majorité

6) Extension de périmètre de la C.C.V.O.3.F aux communes de Mériel et de Méry-sur Oise représentation et fiscalité

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à la majorité, de voter pour l'extension de périmètre de la C.C.V.O.3.F. aux communes de Mériel et Méry-sur-Oise, sa représentation et sa fiscalité.

INFO TRAVAUX

Travaux d'aménagement de l'entrée du village et du terrain communal



Le coût de ces travaux est de 66 093,79 € H.T., subventionné dans le cadre du Contrat Rural par la Région lle de France sur une base 45 % et le Conseil Départemental sur une base 30 %.

Au début de l'été, les travaux ont débuté conformément au permis d'aménager qui a été autorisé par le Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, en date du 22 janvier 2014.

La première phase de ces travaux a consisté à poser des bordures de trottoirs en

grés pour délimiter la chaussée et poser des potelets bois pour empêcher le stationnement sur la banquette engazonnée.

Durant ces travaux, il a été aussi réalisé l'apport de terre pour les futures plantations d'arbustes et d'arbres ainsi que l'amendement de la plateforme et sa végétalisation.

Les conditions climatiques exceptionnelles que nous avons rencontrées durant la fête du village a contraint l'entreprise à reprendre une partie des travaux à ses frais.

Fin novembre une seconde phase sera entreprise et consistera à réaliser les plantations d'arbres et d'arbustes.

Enfin, la commune a signé une convention avec l'association des Croqueurs de Pommes d'Île-de-France, pour que cette association nous aide à installer un verger en contrebas de la plateforme. Ce verger doit regrouper les variétés de pommiers et de poiriers cultivés dans le passé, il aura pour objectif de conserver le patrimoine arboricole local.

Assainissement

Pour la fin de l'année les élus du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Collectif de la Vallée de Chauvry devront choisir le lieu où seront traitées nos eaux usées.

Car deux solutions s'offrent à nos communes, réaliser une station constituée d'un filtre de roseau planté, ou raccorder nos deux villages sur la station d'épuration d'Auvers sur Oise de type boue activée.

Pour déterminer la solution la mieux appropriée pour nos deux villages, il a été engagé une étude comparative sur le plan technique, sur le plan administratif et financier et enfin sur le plan juridique.

Les études à la parcelle sont achevées, nous vous remercions de votre aide pour le temps que vous avez consacré pour accueillir les techniciens qui sont venus collecter les informations sur votre réseau d'assainissement.

LE SEDIF, VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU **VOUS INFORME**

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et les rapports d'activité et développement durable du SEDIF pour l'exercice 2014 sont disponibles sur le site internet www.sedif.com (rubrique Nos publications / Publications institutionnelles).



- Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France est un établissement public créé en 1923, responsable du service public de l'eau potable pour le compte des communes et intercommunalités franciliennes qui y adhèrent. Administré par des élus représentant ces communes et intercommunalités, et desservant 149 communes réparties sur 7 départements d'Ile-de-France hors Paris, le SEDIF assure l'alimentation auotidienne en eau potable de 4.4 millions d'usagers.
- En 2014, la qualité sanitaire de l'eau du SEDIF, attestée par près de 350 000 analyses annuelles réalisées tout au long du parcours de l'eau jusqu'au robinet du consommateur, a été excellente. Les taux de conformité microbiologique et physico-chimique des prélèvements réalisés sur l'eau distribuée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire sont respectivement de 99,98 % et 99,91 %.
- Attentif au maintien et à la modernisation de son patrimoine, le Service public de l'eau a consacré 116 M€ H.T. à l'investissement en 2014. Il a ainsi célébré le 100ème kilomètre de canalisation de distribution renouvelé sous maîtrise d'ouvrage publique depuis 2011. Le XIVème Plan prévoit le renouvellement patrimonial de 198 km de conduites de distribution sur la période 2011-2015, pour un montant de 105 M€ H.T.
- Soucieux d'offrir le meilleur service à ses usagers, le SEDIF met en œuvre des projets innovants, tels que le télérelevé et le dispositif Eau Solidaire d'aide aux usagers en difficulté, et s'investit dans une démarche de développement durable.

Les principaux chiffres

Prix de l'eau potable et de l'assainissement au 01/01/2015 (1)	Nombre d'abonnements au 31/12/2014	Consommation en 2014	Consommation annuelle moyenne sur la période 2013-2014
--	--	----------------------	---

Dans votre commune – BÉTHEMONT-LA-FORÊT

2,1881 € T.T.C./m3

dont eau potable 171

18 874 m³

19 669 m³

seule: 1,4760 € H.T./m3

A l'échelle du SEDIF

4,2913 € T.T.C./m³

dont eau potable

571 505

238 857 979 m³

236 568 105 m^{3 (2)}

seule: 1,4760 € H.T./m³

La consommation moyenne sur 2 ans donne une valeur plus représentative que la consommation annuelle, compte tenu du changement du logiciel de facturation et de la mise en place du télérelevé, ayant pu engendrer des rattrapages de consommation sur une année.

- (1) Pour une consommation annuelle de 120 m³, toutes taxes et redevances incluses
- (2) Moyenne SEDIF calculée sur la période 2012-2014

VIE SCOLAIRE

Une rentrée scolaire placée sous le signe de la nouveauté

Nouveaux horaires

Après une pause estivale, nos écoles ont repris de l'activité ce mardi 1^{er} Septembre 2015, une année qui s'annonce pleine d'apprentissages et de nouveautés.

Tout d'abord, l'emploi du temps connait quelques réaménagements après concertations entre les enseignants, les représentants des parents d'élèves, les élus des communes et du SIRES.

Les TAP (Temps d'Activité Périscolaires), ont été intégré après la pause déjeuner du mardi et du jeudi, ce qui permet d'avoir une heure de sortie de classe identique chaque jour.

Ecole de Béthemont	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	8h45 - 11h45	8h45 - 11h45	8h45 – 11h45	8h45 – 11h45	8h45 - 11h45
		TAP		TAP	
	13h45 - 16h00	13h45 - 16h00		13h45 - 16h00	13h45 - 16h00
Ecole de Chauvry	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	8h30 - 11h30	8h30 - 11h30	8h30 - 11h30	8h30 - 11h30	8h30 - 11h30
		TAP		TAP	
	13h30- 15h45	13h30- 15h45		13h30- 15h45	13h30-15h45

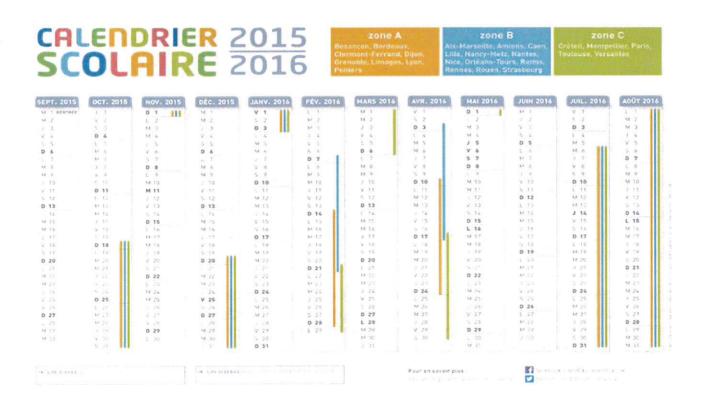
Les effectifs des écoles

Nos écoles accueillent pour cette année scolaire 2015/2016,43 enfants qui sont accueillis dès la Toute Petite Section de Maternelle jusqu'au CM2, l'effectif se détaille ainsi :

Les 46 élèves sont répartis en trois classes :

- ✓ Classe de maternelle : 21 élèves de la très petite section à la grande section
- ✓ Classes élémentaires : 11 élèves en CP et CE1 dans la clase de Béthemont-la-Forêt et 13 élèves en CE2, CM1 et CM2 dans la classe de Chauvry.

Dates des vacances scolaires



VIE SCOLAIRE

Présentation de l'équipe enseignante







Mme Aurélie FERRY



Mme Sophie MARTINS

Nous accueillons cette année une nouvelle enseignante de maternelle Madame Sophie MARTINS, à qui nous souhaitons la bienvenue et qui enseigne en classe de maternelle, assistée de Madame Nadia AUBRY pour les tâches scolaires.

Madame Aurélie FERRY, notre directrice d'école de Béthemont-la-Forêt est pour sa part enseignante en CP et CE1 et Madame Agathe HORSTEIN pour la décharge de Direction, qui prend en charge la classe tous les mardis, ainsi que Madame Aurélie MOUFFLIER, Directrice de l'école de Chauvry et enseignante en CE2, CM1 et CM2, nous leur souhaitons une bonne année en compagnie de nos enfants.

Le périscolaire et les TAP

Cette année, l'accueil du matin est assuré par un nouvel agent du S.I.R.E.S Madame Lilla MODARD à qui nous souhaitons la bienvenue.

A Béthemont-la-Forêt, la cantine et Les TAP sont encadrés par Mesdames Nadia AUBRY et Lilla MODARD qui disposent d'un petit temps qui pourra prendre la forme de jeux collectifs, d'activités extérieures et de projets qui vont se mettre en place pendant l'année scolaire.

A Chauvry, ces temps de cantine et de TAP son assurés par Mesdames Brigitte MOLINARO et Christine BOUCHER; qui ont le même type d'activités.



Enfin, le périscolaire du soir dont les horaires ont été modifiés avec un horaire de fin d'accueil à 18h45 pour des questions d'organisation, est encadré par Madame Lilla MODARD et Madame Christine BOUCHER, temps de jeux et de détente et même de devoirs pour certains enfants. Cette structure située à la salle des fêtes de Chauvry et fait l'objet d'une inscription préalable auprès de la mairie de Béthemont-la-Forêt.

Pour l'accueil de vos enfants le mercredi après la classe, la commune de Béthemont-la-Forêt a signé une convention avec la commune de Villiers Adam et les inscriptions doivent se faire auprès du secrétariat de Villiers.

Pour les périodes de vacances scolaires, nos enfants ont la possibilité d'être accueillis au centre de loisirs de Frépillon et les inscriptions se font auprès de la mairie de Frépillon.

Béthemont en fête

Quel triste week end celui du 12 et 13 septembre. Une pluie a accompagné la traditionnelle fête communale organisée au profit des écoles de Béthemont-la-Forêt / Chauvry.



Malgré ce temps automnal, le feu d'artifice a pu être tiré et nous remercions Monsieur Roland DUTHILLEUIL pour ce moment magique qui a illuminé le ciel de notre village.

Le lâcher de ballons a aussi eu sa surprise. En effet, un voisin belge nous a renvoyé le carton de Aliyah MACAO .Son ballon a parcouru 295 km.



Les Bénéfices ne sont pas à la hauteur des autres années mais la municipalité remercie l'ensemble des bénévoles qui a permis la réalisation de cette fête.

Remerciements au corps enseignants, aux parents d'élèves, au centre équestre le Val KALYPSO pour ses poneys, aux cuisiniers pour leur délicieux repas, et à tous les Béthémontois qui ont œuvré pour la réussite de ce week-end.

Promis, l'année prochaine, le soleil sera présent.



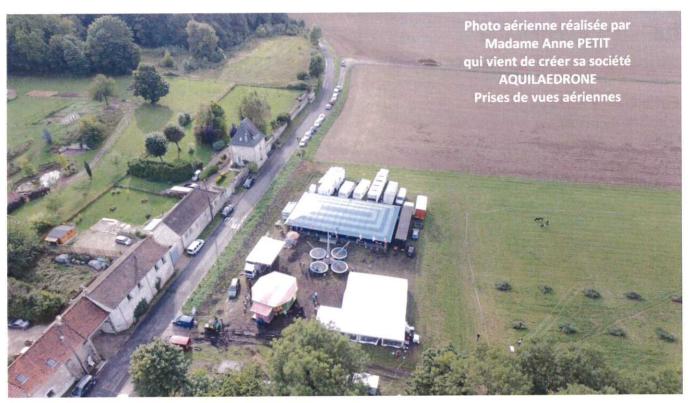


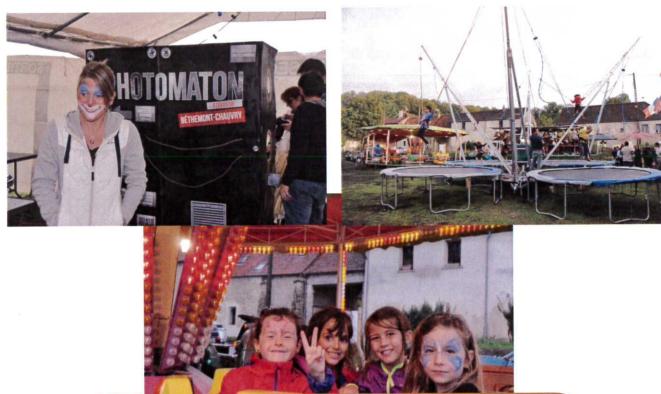






Béthemont en fête





Bilan financier de la Fête

La fête a permis de dégager un solde positif de 1 218,60€

La commune de Béthemont-la-Forêt a reversé aux coopératives scolaires les sommes de :

- √ 324,96 € pour l'école de Chauvry

Ces sommes sont proportionnelles aux nombres d'enfants par école.

Ronald's small band quintet

En cette belle soirée de juin, une centaine de personnes se dirige vers l'Eglise de Béthemont la Forêt.

Un concert de jazz est annoncé depuis plusieurs jours.



Saxophoniste, guitariste, batteur, contrebassiste et chanteuse composent ce groupe de copains qui par leur passion commune : la musique, nous a proposé un répertoire de jazz.

A écouter sans modération.

Encore merci à Monsieur Ronald ARROUVEL pour cette belle organisation

Fête de la musique



Le dimanche 21 juin, l'association « Les chemins de la musique » a organisé cette manifestation dans la cour de l'école de Béthemont la Forêt. Ce fut l'occasion de rassembler un nombreux public qui a pu écouter la chorale mais aussi des musiciens.

Quel final avec l'orgue de Barbarie!!!

Exposition de peintures

C'est avec beaucoup d'émotion que nous écrivons cet article posthume.

Monsieur LAMARRE nous a quittés début août. Nous nous souviendrons d'un Béthemontois, heureux d'exposer ses aquarelles, assidu pendant cette semaine d'exposition et fier de faire découvrir son talent.

Merci à son épouse qui l'a accompagné et qui a contribué à la réussite de cette 7ème exposition artistique.

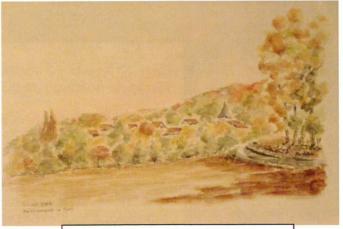
Le plus bel hommage que nous pouvons rendre à l'artiste est sans doute de vous publier quelques unes des ses œuvres.











Paysage de Béthemont-la-Forêt peint par Gilles LAMARRE et offert à la Mairie

Balade découverte du verger des Perruches

Journées européennes du patrimoine





Photos Mme Anne Lambermont-Ford

Lieu symbolique de la vallée de Chauvry ce pré-verger de 3 hectares compte plusieurs dizaines de poiriers qui sont plus que centenaires.

A cette occasion le dimanche 20 septembre dernier, l'association « mémoire d'avenir » nous a permis de découvrir cet espace en compagnie de Monsieur Sylvain DROCOURT, pomologue qui a entrepris depuis quelques années de faire un recensement des vieux pommiers et poiriers dans différents secteurs du Val-d'Oise.

Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir un naturaliste, Monsieur Patrick DA SILVA, qui nous a présenté les oiseaux qui fréquentent ces lieux, en particulier des chouettes chevêches qui aiment particulièrement ces espaces.

Feu de la St Jean

Aujourd'hui samedi 20 juin, c'est la fête de la Saint-Jean. Une fête au soir de laquelle on fait traditionnellement brûler de grands feux de joie.

Dans notre village, c'est la tradition qui l'emporte. Nous fêtons le solstice d'été et l'arrivée de l'été.



Toutefois, une autre tradition a gagné votre village : le concours de gâteaux.

Cette année, tartes, gâteaux aux fruits, à la crème, au chocolat, clafoutis, cakes ou spécialité à la patate douce ont remporté un vif succès.

Merci aux pâtissiers pour cette belle soirée sans oublier le feu d'artifice qui a illuminé le ciel de notre village sous les OH et les AH!!!.

Journée en Baie de Somme

La destination de la journée organisée pour nos séniors est la Somme.

34 personnes ont répondu à l'invitation du CCAS, record de participants depuis de nombreuses années.

Depuis plusieurs jours, le soleil brille et les températures sont clémentes. Toute l'équipe du CCAS se réjouit de cette météo estivale. Mais malheureusement, la seule journée pluvieuse annoncée par notre chère Météo France, c'est le 22 juin.



Destination la Baie de Somme.

Nous arrivons au Crotoy où nous attend le train de la Baie de Somme.

Au coup de sifflet, le train s'élance et nous fait traverser des vastes prairies où paissent les moutons de prés-salés à la saveur si particulière, passons à Noyelles sur Mer, puis distinguons les huttes de chasse où des faux canards flottent tranquillement. Enfin, nous arrivons à Saint Valéry-sur-Somme par une digue marquant le fond de la Baie de Somme au milieu des Molières, zones régulièrement recouvertes par la mer.

Terminus, tout le monde descend et le groupe se dirige d'un pas rapide vers le restaurant. Il est à noter que la pluie tombe toujours.

Une belle tablée attend les convives de Béthemont pour un repas moules/frites.

La suite du programme est une promenade en bateau au cœur de l'estuaire de la Somme. Le spectacle de ses paysages se déroule, commenté par le Capitaine, doit être de toute beauté. En effet, le temps est couvert et les paysages se dévoilent avec beaucoup d'imagination.

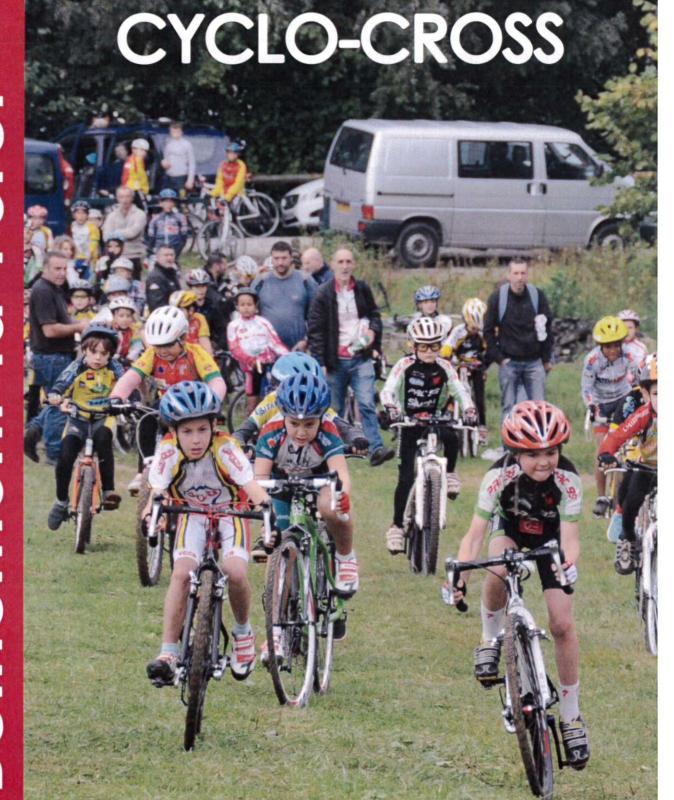
Enfin, la journée s'achève par la découverte à pieds de Saint Valéry-sur-Somme avant de quitter ce grand site de France et avec le soleil. Quel cachetier!
Rien n'a retiré la bonne humeur du groupe.

A l'année prochaine pour de nouvelles découvertes.



L'équipe du CCAS.







Renseignements Mairie de Béthemont-la-Forêt: 01.34.69.27.01

